

CODE 01
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
Plus service aux hebdos

L'AGENCE DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE OFFRE AUX NOUVEAUX CONDUCTEURS UNE FORMATION À L'ÉCOCONDUITE

Québec, le 19 janvier 2010. – La présidente-directrice générale de l'Agence de l'efficacité énergétique, M^{me} Luce Asselin, est fière d'annoncer aujourd'hui qu'un module de formation à l'écoconduite, développé par l'Agence, est maintenant inclus dans le nouveau cours de conduite obligatoire entré en vigueur le 17 janvier 2010.

L'écoconduite est une conduite écologique et économique permettant de diminuer les risques d'accident, de réduire sa consommation de carburant et de limiter les émissions de gaz à effet de serre. La formation à l'écoconduite pour les nouveaux conducteurs comprend un volet théorique et un volet pratique sur route. La partie théorique est appuyée par des vidéos démontrant différentes techniques de conduite sur simulateur.

« L'Agence est fière d'encourager une conduite plus efficace et de donner des notions sur le choix et l'entretien du véhicule. À la suite de ce cours, les nouveaux conducteurs seront en mesure de comprendre l'influence de certains facteurs sur la consommation de carburant comme la force d'accélération, la force de roulement, etc. Ce sont 100 000 nouveaux conducteurs par année qui développeront désormais de bonnes habitudes de conduite ayant un effet direct sur la réduction de la consommation de carburant, soit près de 1,7 million de litres annuellement », précise Luce Asselin.

Ce module sur l'écoconduite est intégré au nouveau cours proposé par la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ). L'aspirant conducteur est amené à appliquer l'écoconduite dans son quotidien, soit au moment de l'achat d'un véhicule, du choix du mode de transport, de la planification d'un déplacement et de la réalisation des manœuvres de conduite comme le maintien d'une vitesse constante afin d'éviter les accélérations et les freinages inutiles. Le module de formation permettra aux nouveaux conducteurs de prendre conscience qu'il est possible de réduire sa consommation de carburant, et ce, sans perte significative de temps.

L'Agence de l'efficacité énergétique a pour mission, dans une perspective de développement durable, de promouvoir l'efficacité énergétique et le développement de nouvelles technologies énergétiques pour toutes les formes d'énergie, dans tous les secteurs d'activité, au bénéfice de l'ensemble des citoyens des régions du Québec.

- 30 -

Pour information : Kim Ledoux
Responsable des relations médias
Agence de l'efficacité énergétique
Tél. : 418 627-6379 poste 8079
Cell. : 418 906-5048